



Actualités des travaux et des projets

Aire de Loisirs

Les travaux ont pris un peu de retard à cause des intempéries, il reste la pose de l'éclairage, la mise en place des buts de hand ball, du panneau de basket, des bancs et poubelles.

Coût : 41 530,00 € HT soit 49 670 TTC

Subventions obtenues :

Conseil Général (Dotation de Solidarité Rurale)	10 000 €
Communauté de communes du Romorantinais et du Monestois	12 335 €
Réserve parlementaire du Député	15 000 €

Total subventions = 37 335 €

Remboursement TVA sur le montant TTC = **7690 €** soit une participation de la commune de: **4645 €**

Église

La restauration intérieure est pratiquement terminée, les vitraux neufs et restaurés des côtés nord et ouest sont posés, le nouveau plancher supportant les bancs est installé, les lustres ont été mis en place ainsi que les spots d'éclairage d'ambiance, la sonorisation et les chauffages radiants.

En ce qui concerne l'extérieur les enduits des côtés nord et ouest sont finis, la façade côté cimetière est commencée. Les vitraux côté sud seront réinstallés à la suite de ces travaux.

Le montant total des travaux de restauration de l'église Saint Euverte sont de 505 000 € HT.

Au 31 Mars 2011, les dépenses s'élèvent à 420 385 €

Les subventions encaissées à ce jour sont de 117 470 € et les subventions à venir s'élèvent à environ 255 500 €.

Le conseil municipal s'excuse des désagréments occasionnés pendant les travaux auprès des personnes qui vont fréquenter le cimetière. Toutes les entreprises concernées ont été mises au courant pour que leurs interventions soient effectuées dans le plus grand respect des sépultures.

Gare SNCF

Cela bouge au niveau de RFF et SNCF, la procédure de bornage du terrain est lancée et les deux propriétaires seraient d'accord pour vendre l'actif immobilier à la commune : affaire à suivre.

Ancienne boulangerie

Une nouvelle offre de prix vient d'être proposée au notaire en charge du dossier.

Si ces deux bâtiments sont acquis par la commune grâce au concours financier de la Communauté de Communes, cela pourrait permettre la construction de logements par un bailleur.

Salle Polyvalente

Après consultation avec les différentes collectivités territoriales susceptibles de nous aider à financer le projet, il apparaît que le montant maximum des subventions pourrait s'élever à 200 000 € pour un coût d'environ 1 000 000 € HT. Il a donc été décidé d'abandonner le projet afin de ne pas grever le budget communal.